

Groupe intergouvernemental FAO sur la banane. Rome, juillet 1976.

R.M. CADILLAT*

Cette réunion fut en fait constituée de deux sessions. La première fut celle du sous-groupe des exportateurs. C'était la quatrième fois que ce sous-groupe tenait une assemblée. Il avait comme seul point à examiner «Les éléments éventuels d'un accord international sur la banane». La seconde fut celle du Groupe de travail désigné à Abidjan, comprenant : l'Allemagne fédérale, la Côte d'Ivoire, l'Équateur, les États-Unis, la France, l'Italie, la Jamaïque, le Japon, les Philippines, le Royaume-Uni, l'Union des pays exportateurs de bananes (Colombie, Costa-Rica, Guatémala, Honduras, Panama, République dominicaine), et qui aurait dû se réunir selon le voeu exprimé lors de la Sixième réunion internationale, à la fin de l'année dernière. Outre ces onze membres désignés assistaient, en tant qu'observateurs, presque autant de pays importateurs (Belgique, Canada, Pays-Bas, Norvège, Pologne), qu'exportateurs (Cameroun, Inde, Nicaragua, Mexique, Windward Islands), et les organisations internationales, CNUCED, CEE.

M. KOFFI N'GUESSAN (Côte d'Ivoire) fut réélu président du sous-groupe des exportateurs et du groupe de travail, avec, comme vice-président Mme D. KONIG (Allemagne fédérale) et M. C.Z. LANUZA (Philippines).

Le sous-groupe des exportateurs a réaffirmé les conclusions faites à Abidjan, à savoir que le seul moyen d'obtenir des prix justes et rémunérateurs pour les producteurs était de parvenir à un accord international, ce par voie de négociations. Il est urgent et absolument nécessaire de mettre au point un tel accord en raison de l'évolution défavorable et ininterrompue des prix et des coûts qui sont en continuelle augmentation au stade de la production. Cette mesure est conforme aux recommandations pour l'instauration d'un nouvel ordre économique adoptées lors des sixième et septième sessions extraordinaires de l'Assemblée générale des Nations unies, de même qu'à la résolution 93 de la quatrième Assemblée de la CNUCED au sujet du programme intégré pour les produits.

Il a recommandé que l'accord international aboutisse à la rationalisation de la production et de l'exportation des bananes, fondée sur un système de contingents, devant

correspondre aux besoins dynamiques du marché. Le contingentement ne devrait pas avoir pour résultat un immobilisme du marché mais assurer la progression équilibrée des exportations et de la consommation, ce à des prix rémunérateurs pour les producteurs, permettant également une marge pour le développement de ces pays, à des prix équitables pour les consommateurs.

Le sous-groupe est convaincu qu'en contre partie de l'assurance d'un approvisionnement convenable à des prix raisonnables, les pays importateurs devraient coopérer à des campagnes de promotion de la consommation, tant sur les marchés traditionnels que nouveaux.

Le sous-groupe a réaffirmé son adhésion et son soutien au consensus des Canaries (1967), et le principe posé l'an dernier à Abidjan, stipulant que «l'accord international reconnaîtra la position des fournisseurs préférentiels sur leurs marchés traditionnels et leur garantira pour l'avenir les mêmes avantages sur ces marchés que par le passé». Il a été décidé que l'accord international devrait prévoir des dispositions en faveur des petits exportateurs sous réserve que leurs expéditions soient inférieures à un volume annuel défini. Pour les ventes sur les marchés nouveaux, avant de savoir si elles seraient effectuées ou non hors contingent, il a été déclaré qu'en aucune façon, elles ne devraient être pratiquées à des cours inférieurs à ceux fixés pour les marchés contingentés.

Le groupe de travail, après que M. LEEKS, directeur de la Division des produits et du commerce international de la FAO, ait ouvert la session, rappelant les voeux de la réunion d'Abidjan pour arriver à un accord efficace des décisions prises à l'époque, et après adoption de l'ordre du jour, examina attentivement les documents de travail élaborés par le Secrétariat sur les problèmes suivants :

- Considération des éléments possibles d'un accord international sur la banane (CCP :BA/WP 76/2) ; concernant les éléments d'un accord type de contingentement des exportations :
 - a) les contingents d'exportations de base et les parts de marché avec les dispositions spéciales pour les petits exportateurs
 - b) les mécanismes d'ajustement des contingents

* - Institut de Recherches sur les Fruits et Agrumes (IRFA)
6, rue du Général Clergerie - 75116 PARIS.

- c) les marchés hors contingents
- d) les marchés préférentiels
- e) le problème des prix.
- f) les problèmes liés à un accord sur la banane en fonction non seulement des prix indicatifs, mais aussi du facteur saisonnier et des prévisions.

Dans le document CCP : BA/WP 76/3, furent examinées la situation actuelle du commerce bananier mondial et ses perspectives pour les années 1976 et 1979.

Il est intéressant de noter qu'au cours de ces journées de travail s'est constitué un sous-groupe des importateurs, conséquence logique, pourrions-nous dire, de celui des exportateurs, sans oublier l'importance des pays importateurs membres de la CEE. Les travaux de ce sous-groupe seront menés en fonction des considérations propres à chacun d'entre eux et de la situation évolutive du marché international.

Pour la première fois depuis 1960, il a été constaté qu'en 1975 les prix ont augmenté en termes réels, mais toutefois d'un niveau inférieur à celui qu'ils avaient atteint il y a quinze ans. Pour l'année en cours, les importations des États-Unis et de l'Europe occidentale ont dépassé, au cours du premier semestre, celles de l'an dernier. Toute relativité étant gardée en fonction des conditions climatologiques on peut craindre une baisse des prix en valeur réelle durant le second semestre, compte tenu d'un accroissement des quantités disponibles à l'exportation.

Selon les prévisions du Secrétariat, il est à craindre pour 1979 une augmentation de l'offre supérieure à la demande ayant comme conséquence une baisse des prix. Ce tonnage évalué de l'offre pour 1979 serait de 8.600.000 tonnes (soit une augmentation de 31,3 p. cent sur 1975 et de 16,6 p. cent sur les prévisions de 1976) pour une importation prévue de 7.368.000 tonnes contre 6.341.000 tonnes en 1975 (plus 16,1 p. cent). Pour cette même période quadriennale 1975-79, l'augmentation de la production serait de 30,2 p. cent, alors que pour la période 1972-75, il y avait eu régression de 2 p. cent. Certains pays ont toutefois indiqué que l'écart entre l'offre et la demande pourrait être plus important.

Nous donnons, selon les chiffres de la FAO dans le tableau 1, les exportations mondiales de bananes en 1974 et 1975, les perspectives d'exportations pour les années 1976 (année en cours) et 1979, ainsi que les comparaisons (en pourcentage) entre les réalisations des années 1975 et 1974 (A), entre les prévisions de 1976 et les réalisations de 1975 (B), entre les prévisions de 1979 et les réalisations de 1975 (C).

A l'examen de ce tableau, on constate que la part de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Nord qui était en 1975 de 35,7 p. cent, serait en 1979 de 37,2 p. cent. La part des pays de l'UPEB passerait de 41 p. cent à 45,4 p. cent. Celle de l'Amérique du Sud de 30,7 à 31,4 p. cent, des Antilles, de 6,7 à 8 p. cent. L'Asie, malgré l'augmentation spectaculaire des Philippines ces dernières années ne représenterait plus en 1979 que 13 p. cent de la production mondiale, contre 16 p. cent en 1975. Parmi les principaux pays exportateurs (plus 100.000 tonnes annuelles en 1975), les plus fortes augmentations seraient enregistrées en Colom-

bie (plus 114,8 p. cent), au Nicaragua (plus 66,6 p. cent), au Brésil (plus 56,1 p. cent). Mais, si l'on considère les entités géographiques, la plus forte augmentation d'ici 1979 est prévue aux Antilles (plus 57,4 p. cent), puis en Afrique (plus 47,1 p. cent) et dans les pays de l'UPEB (plus 45,5 p. cent).

Dans le tableau 2 figurent les importations mondiales de bananes réalisées en 1974 et 1975, ainsi que les perspectives établies pour 1979 par le Secrétariat du groupe intergouvernemental en fonction du taux de croissance de la population des dépenses privées de consommations par habitant, du facteur élasticité-revenu. A partir de ces chiffres, nous avons calculé le taux d'augmentation ou de diminution des importations de 1975 sur 1974 (A) et de 1979 sur 1975 (B).

Il apparaît dans ce tableau une diminution des importations dans tous les pays d'Europe occidentale en 1975, sauf en Angleterre, en Irlande et en Yougoslavie. La diminution est également notable pour le Canada et les États-Unis. On peut donc dire que ce sont les pays à niveau de vie le plus élevé qui ont vu leurs importations diminuer.

Des pays de la CEE, c'est la France qui a eu le pourcentage de diminution le plus faible (moins 2,1 p. cent) ; il a été de moins 8,8 p. cent pour le Danemark et de moins 7 p. cent pour l'Allemagne fédérale. Il ressort que ce sont les deux marchés organisés de la CEE, l'Angleterre et la France qui ont, soit augmenté leurs importations (de plus 1,6 p. cent), soit enregistré la moins forte diminution.

Le tableau 3 donne la consommation par habitant en 1975 et les prévisions pour 1979, selon les projections établies. Il est à noter, dans ce tableau, que les États-Unis, pays au plus fort PNB par habitant après le Koweït, n'ont qu'une consommation de 7,9 kg, inférieure à celle de la majorité des pays de la CEE et de l'AELE. Ne viennent après l'Américain que l'Anglais, le Danois, l'Italien et le Portugais. La consommation annuelle par habitant en Libye et au Koweït est bien supérieure (13,1 et 18,3 kg respectivement). Il en est de même pour les perspectives de 1979, où l'on prévoit que l'Allemand de la République démocratique allemande consommera plus que l'Américain. D'après cette projection, la consommation par habitant et par an au Koweït devrait être de 48,1 kg, ce qui, selon nous, paraît guère pensable, car la consommation actuelle serait ainsi amenée à presque tripler, représentant environ trois bananes par semaine.

Par rapport au classement par ordre d'importance que nous avons établi pour 1974 (cf. revue FRUITS, vol. 30, n° 6, p. 424), nous constatons qu'en 1975 l'Argentine tient toujours la première place, compte tenu de sa production nationale et de ses importations, le Koweït, que nous n'avons pas mentionné dans ce tableau faute de données, vient à la seconde place, qu'il aurait déjà occupée en 1974, suivent alors les autres pays ci-dessous répertoriés par ordre décroissant d'importance :

- 3 Irlande ; 4 Nouvelle Zélande ; 5 - Libye ; 6 Singapour ; 7 Suisse ; 8 Norvège ; 9 Canada ; 10 France ; 11 Espagne ; 12 Belgique ; 13 Autriche ; 14 Suède ; 15 Allemagne fédérale ; 16 Finlande ; 17 Pays-Bas ; 18 Japon ; 19 États-Unis ; 20 Allemagne démocratique ; 21 Danemark ; 22 Hong-Kong ; 23 Portugal ; 24 Italie ; 25 Angleterre ; 26 Yougoslavie ; 27 - Tchécoslovaquie ; 28 Iran ; 29 Arabie Saoudite ;

TABLEAU 1 - Exportations mondiales de bananes (en 000 tonnes).

Réalisations en 1974 et 1975 - Prévisions pour 1976 et 1979 - Comparaisons entre les réalisations de 1975 et de 1974 (A), entre les prévisions de 1976 et les réalisations de 1975 (B), entre les prévisions de 1979 et les réalisations de 1975 (C) (en pourcentage).

Pays exportateurs	Réalisations		Prévisions		Comparaisons		
	1974	1975	1976	1979	A	B	C
Afrique	440,3	354,8	368	522	-19,5	+ 3,7	+ 47,1
Angola/Mozambique	79,3	40	50	70	-49,6	+25,0	+75,0
Cameroun	74	74,3	82	110	+ 0,4	+10,3	+48,0
Côte d'Ivoire	157,9	140	120	150	-11,3	-14,2	+7,1
Éthiopie	10	10	10	10			
Guinée	5	5	5	5			
Madagascar	6	4,5	10	25	-25,0	+122,2	+455,5
Somalie	107	80	90	150	-25,2	+12,5	+66,6
Autres	1,1	1	1	2			+100,0
Amérique centrale/Nord	2.495,8	2.344,1	2.742	3.206	- 6,0	+16,9	+36,7
Belize	6		15	40			
Costa-Rica	1.037,6	1.098,0	1.100	1.120	+5,8	+1,8	+2,0
Guatemala	250	230	260	270	-8,0	+13,0	+17,3
Honduras	640	370	590	850	-42,2	+59,4	+44,0
Mexique	2	3	20	56	+50,0	+566,6	+1.766,6
Nicaragua	113	120	160	200	+6,2	+33,3	+66,6
Panama	419,6	499,3	570	635	+19,0	+14,1	+27,1
République dominicaine	27,6	23,8	27	35	-13,8	+13,4	+47,0
Amérique du Sud	1.883,1	2.016,4	2.313	2.705	+7,0	+14,7	+34,1
Brésil	156	147,3	190	230	-5,6	+28,9	+56,1
Colombie	332,4	465,5	668	1.000	+40,0	+43,5	+114,8
Équateur	1.357,1	1.362,3	1.400	1.400	+0,4	+2,7	+2,7
Surinam	34,6	38,3	50	70	+10,7	+30,5	+82,7
Vénézuéla	3	3	5	5			
Antilles	484,2	440,1	532	693	- 9,1	+20,8	+57,4
France (DOM)	304,8	277	315	350	-9,1	+13,7	+26,3
dont : Guadeloupe	118,2	111	120	150	-6,1	+8,1	+35,1
Martinique	186,6	166	195	200	-11,0	+17,4	+20,4
Jamaïque	72,5	71,3	97	168	-1,7	+36,0	+135,6
Windward Islands	106,9	91,8	120	175	-14,4	+30,7	+90,6
Asie	882,5	1.048,1	1.090	1.126	+18,7	+ 3,9	+ 3,3
Chine *	160	120	120	130	-25,0		
Inde	7	10	10	15	+42,9		+50,0
Israël	1	1	1	1			
Jordanie	1,4	2,4	3	3	+71,4	+25,0	+25,0
Liban	9	9	9	10			+11,1
Malaisie	20	20	20	20			
Pakistan	2,5	3,7	5	5	+48,0	+35,1	+35,1
Philippines	663	860	900	920	+29,7	+4,6	+6,9
Thaïlande	16,6	20	20	20	+20,5		
Viet-Nam	2	2	2	2			
Europe	388	340	320	335	-12,4	-5,8	+4,7
Espagne (Canaries)	368	320	300	315	-13,0	-6,2	-1,4
Portugal (Madère)	20	20	20	20			
Océanie	7,2	7,5	9	16	+4,2	+20,0	+113,3
Iles Cook	2	2	2	2			
Iles Fidji	1	2	2	5	+100		+113,0
Iles Samoa	1,4	0,6	1	3	-57,1	+66,6	+400,0
Iles Tonga	2,8	2,9	4	6	+3,6	+37,9	+106,8
TOTAL GÉNÉRAL	6.851,1	6.551	7.374	8.603	- 0,5	+12,5	+31,3
dont pays de l'UPEB	2.707,2	2.686,6	3.215	3.910	-0,8	+19,6	+45,5

* - y compris Formose.

TABLEAU 2 - Importations mondiales de bananes (en 000 tonnes).

Réalisations en 1974 et 1975 - Prévisions pour 1979 - Comparaison entre les réalisations de 1975 et de 1974 (A), entre les prévisions de 1979 et les réalisations de 1975 (B) (en pourcentage).

Pays importateurs	Réalizations		Prévisions 1979	Comparaisons	
	1974	1975		A	B
Afrique	88,5	109	150	+ 23,1	+ 37,6
Algérie	13	20	35	+ 53,8	+ 75,0
Libye	27	30	45	+ 11,1	+ 50,0
Maroc	24,4	30	50	+ 22,9	+ 66,6
République Afrique du Sud	13	15		+ 15,3	
Tunisie	4	6	20	+ 50,0	+ 233,3
Autres	7,1	8		+ 12,6	
Amérique du Nord	2.011,7	1.910	2.130	- 5,0	+ 11,5
Canada	220,7	210	241	- 4,9	+ 14,7
États-Unis	1.791	1.700	1.889	- 5,1	+ 11,1
Amérique du Sud	216,8	174,8	241	- 19,4	+ 37,8
Argentine	154	140	180	- 9,1	+ 28,5
Chili	58	30	54	- 48,3	+ 80,0
Uruguay	4,8	4,8	7		+ 45,8
Asie	1.053,3	1.179,8	1.286	+ 12,0	+ 9,0
Arabie Saoudite	20	27	45	+ 35,0	+ 66,6
Corée	9	12		+ 33,3	
Hong-Kong	20,5	26,2	27	+ 60,0	+ 3,0
Irak	10	15	30	+ 50,0	+ 100,0
Iran	75	120	150	+ 60,0	+ 15,3
Japon	847,4	884,6	973	+ 4,4	+ 9,9
Koweït	16,8	20	26	+ 60,0	+ 30,0
Rép. populaire de Chine	4	10		+ 150,0	
Singapour	25	25			
Syrie	14,6	22	35	+ 50,7	+ 59,0
Autres	11	18		+ 63,6	
Europe	3.035,3	2.919,3	3.409	- 3,8	+ 16,7
CEE	1.977,1	1.917,5	2.156	- 3,0	+ 12,4
Allemagne fédérale	589,1	547,9	628	- 7,0	+ 14,6
Angleterre	303,8	308,8	335	+ 1,6	+ 8,4
UEBL	89,2	88	97	- 4,4	+ 10,2
Danemark	36,4	33,2	41	- 8,8	+ 23,5
France	490,1	479,9	518	- 2,1	+ 7,9
Irlande	34,8	44,4	50	+ 27,6	+ 12,6
Italie	317,7	304,1	358	- 4,0	+ 17,7
Pays-Bas	116,7	111,2	129	- 4,0	+ 16,0
AELE	388,4	335,2	416	- 13,6	+ 24,2
Autriche	70,7	67,6	78	- 4,4	+ 15,3
Finlande	41,4	41,3	46	- 0,2	+ 11,3
Norvège	39,7	38,5	43	- 3,0	+ 11,6
Portugal	93	50	97	- 46,2	+ 94,0
Suède	75	73	80	- 2,7	+ 9,5
Suisse	68,6	64,8	72	- 5,6	- 11,1
Autres pays Europe					
occidentale	459,3	422,4	422	- 8,0	
Espagne	362	320	315	- 11,6	- 1,5
Grèce	3	3	3		
Yougoslavie	89,8	94,4	104	+ 5,1	+ 10,1
Autres	4,5	5		+ 11,1	
Europe de l'Est	210,5	244,2	415	+ 16,0	+ 69,9
Allemagne démocratique	100	110	150	+ 10,0	+ 36,3
Bulgarie	2	4,3	15	+ 115,0	+ 238,6
Hongrie	15	15	25		+ 66,6
Pologne	22	22,6	45	- 2,7	+ 99,1
Roumanie	2	4,4	15	+ 120,0	+ 240,9
Tchécoslovaquie	44,5	57,9	80	+ 30,0	+ 38,1
URSS	25	30	85	+ 20,0	+ 183,3
Océanie					
Nouvelle Zélande	35	42,3	42	+ 20,8	- 0,7
Divers	6	6			
TOTAL GENERAL	6.446,6	6.341,2	7.368	- 1,6	+ 16,2

30 Syrie.

Les documents de travail servant de base à l'examen des éléments possibles d'un accord international sur la banane furent explicités par M. MULHERIN, secrétaire du groupe intergouvernemental de la FAO, pour un meilleur entendement du travail à accomplir selon le mandat reçu à Abidjan. Le succès d'un accord international ne dépendra que de la volonté des pays producteurs d'adopter des objectifs de production correspondant approximativement à l'ensemble des débouchés. Il faudra s'efforcer de résoudre les problèmes de l'économie de la banane en assurant un équilibre dynamique basé à la fois sur la rationalisation de la production et des exportations, sur l'augmentation de la consommation par la promotion sur les marchés anciens et nouveaux, et, dans la mesure du possible, sur l'élimination des restrictions sur les importations. Compte tenu du caractère périssable de ce fruit, tout arrangement, qui devra être très souple, devrait se baser sur le contingentement des exportations.

Quant à ce qui concerne les activités de promotion, elles devraient être financées à la fois par les pays producteurs et importateurs: Il devrait être aussi envisagé la création d'un fonds de diversification. Le représentant de la CNUCED exposa l'importance de ces travaux préparatoires à la lumière de la décision prise d'adopter un programme intégré pour les produits lors de la quatrième session de cet organisme. Il rappela les principaux éléments de cette résolution 93 (IV) adoptée le 30 mai dernier dans laquelle les bananes sont l'un des produits inventoriés dans le programme. Il attira l'attention des membres du groupe sur certains problèmes et certaines questions de politique qui devraient être prises en considération lors de l'examen plus approfondi des éléments possibles d'un accord international sur la banane. Car, comme en a convenu le groupe, il ne pouvait, faute de temps, rentrer dans un examen détaillé des problèmes et aspects techniques d'un tel accord considérant que le travail de cette réunion était une analyse préliminaire. Il a été reconnu que l'un des éléments essentiels serait que les pays producteurs prennent l'engagement d'ajuster leur production actuelle ou leurs objectifs de production à un tonnage requis tant pour les exportations que pour la consommation locale. Chaque pays devrait réglementer sa propre production. Cette rationalisation de la production et des exportations ne pourrait être entreprise que dans le cadre d'un accord international au sein duquel les besoins du marché seraient fixés conjointement par les exportateurs et les importateurs en tenant compte de l'approvisionnement régulier des marchés en bananes de bonne qualité. Au cours de ces journées de travail, le sous-groupe des pays exportateurs et un sous-groupe des pays importateurs se réunirent séparément pour s'entretenir et étudier leurs problèmes réciproques en vue de l'avancement du travail final pour l'éclaircissement de certains points, tels que la manière dont pourrait être envisagé le fonctionnement d'un système de contingent en fonction du caractère périssable de la banane, l'absence d'un marché officiel du produit comme pour d'autres, le fait de la substitution qui existe entre les divers fruits et la banane. Un des éléments sans doute le plus important d'un accord serait le prix d'objectif minimum assurant à la fois des recettes rémunératrices aux producteurs, tout en maintenant le pouvoir d'achat réel aux exportateurs de bananes. Les pays exportateurs estiment qu'il est extrêmement difficile d'envisager autre chose qu'un accord de contingentement comme cela existe dans les

TABLEAU 3 - Consommation par habitant (en kg) et par an

	1975	1979
Afrique		
Algérie	1,2	1,8
Libye	13,3	17,6
Maroc	1,7	2,5
République Afrique du Sud	0,6	
Tunisie	1	1
Amérique du Nord		
Canada	9,2	9,9
États-Unis	7,9	8,5
Amérique du Sud		
Argentine *	5,5	6,7
Chili	2,9	4,8
Uruguay	1,5	2,2
Asie		
Arabie Saoudite	3	4,5
Hong-Kong	6,2	5,9
Irak	1,4	2,4
Iran	3,6	4
Japon	8	8,4
Koweït	18,3	48,1
République démocratique de Corée	0,4	
Singapour	11,1	
Syrie	3	4,2
Europe		
CEE		
Allemagne fédérale	8,9	10,1
Angleterre	5,5	5,8
UEBL	8,9	9,3
Danemark	6,5	8,0
France	9,1	9,5
Irlande	14,2	15,3
Italie	5,6	6,2
Pays-Bas	8,1	9,2
AELE		
Autriche	9	10,2
Finlande	8,8	9,8
Norvège	9,6	10,6
Portugal	5,7	10,9
Suède	8,9	9,5
Suisse	9,9	10,8
Autres pays d'Europe occidentale		
Espagne	9	8,5
Grèce	0,3	0,4
Yougoslavie	4,4	4,7
Europe de l'Est		
Allemagne démocratique	6,5	8,7
Bulgarie	0,5	1,7
Hongrie	1,4	2,3
Pologne	0,7	1,3
Roumanie	0,2	0,7
Tchécoslovaquie	3,9	5,3
URSS	0,1	0,3
Océanie		
Nouvelle Zélande	13,7	12,7

* - non compris la production nationale

accords pour d'autres produits. De même, ils firent ressortir que l'absence d'une bourse internationale n'était pas un obstacle et que les difficultés techniques liées à la fixation de prix minimum ne sont pas aussi graves que certains le pensent.

Certains pays exportateurs fournisseurs de marchés préférentiels ont fait ressortir les améliorations de recettes des producteurs du fait de l'organisation de ces marchés en fonction de leurs besoins. A la suite de quoi le groupe de travail a admis d'envisager, si les problèmes en vue de l'accord international ne pouvaient être traités au niveau mondial, qu'ils le soient par le biais d'une approche régionale. Certains pays importateurs maintinrent leurs réserves en ce qui concerne la possibilité d'appliquer aux bananes le système du contingentement en vue d'atteindre un équilibre de prix désiré. Ce point de vue fut contesté par les pays exportateurs qui estiment que, selon le concept d'un équilibre dynamique, il ne s'imposerait pas d'ajustements draconiens de la production. Un important pays importateur fit ressortir que les contingentements devraient être établis en tenant compte des fluctuations saisonnières de la consommation.

Les pays importateurs se déclarèrent pleinement d'accord sur la coopération nécessaire entre eux et les pays producteurs pour l'établissement d'un prix équitable et rémunérateur du produit.

Certains délégués furent d'avis que, s'il se révélait en l'état actuel impraticable de négocier un accord basé sur le contingentement, il pourrait être possible de conclure un accord sans dispositions économiques permettant d'avoir une tribune permanente pour des échanges et consultations sur les marchés mondiaux de la banane.

Parmi les autres éléments mentionnés dans les documents de travail : la promotion de la consommation, l'élaboration de normes de qualité (un des facteurs principaux d'accroissement), le problème de la diversification, les arrangements financiers compensatoires furent retenus.

Pour la promotion, il a été estimé que celle-ci, pour augmenter la consommation, devrait viser surtout les marchés à faible consommation par habitant en fonction du revenu, tant sur les marchés anciens que nouveaux. Elle ne devrait pas se borner aux campagnes traditionnelles, mais aussi se faire sous la forme d'aide technique, d'appui financier pour construire l'infrastructure nécessaire à la manutention, à la marutiation des bananes dans certains pays. Une fois de plus fut évoqué le problème des barrières, tant tarifaires que non tarifaires, concernant les accès sur divers marchés.

Certains délégués, des pays exportateurs comme des pays importateurs, ont recommandé que le maximum soit fait au sein du GATT pour aboutir à la suppression des obstacles concernant le commerce bananier, ce, en tenant compte, à la demande de certains fournisseurs de marchés préférentiels,

du Consensus des Canaries de 1967 à ce sujet. L'observateur de la CEE fit ressortir que l'une des raisons d'être du Tarif extérieur commun pour la banane était justement la protection des fournisseurs préférentiels. Mais qu'au cas où un accord international arriverait à être négocié, tenant compte pour cette entité économique et pour ses fournisseurs associés de sauvegardes efficaces et appropriées, le Tarif extérieur commun pour la banane cesserait probablement d'être nécessaire. Il pourrait alors faire l'objet de pourparlers dans le cadre des travaux du GATT.

Au cours de ces séances de travail, M. VALLEJO, directeur exécutif de l'UPEB, exposa les travaux, les résolutions, le but et les résultats de cette union dans le cadre général du commerce international bananier pour un meilleur entendement mondial dans l'intérêt des pays producteurs pour lesquels la banane est un des éléments primordiaux de leur vie économique et sociale.

Après avoir examiné la possibilité du principe d'un financement compensatoire, et l'avoir approuvé en vue de stabiliser les prix et les recettes des exportations bananières, comme cela est envisagé dans la résolution de la CNUCED, il a été suggéré qu'il pourrait être intéressant d'examiner les objectifs et les méthodes d'application d'un programme de financement compensatoire comme il en existe un à la CEE sous la forme du STABEX.

A la suite des larges échanges de vue du groupe de travail sur les éléments possibles d'un accord international, celui-ci a estimé que les bananes se prêtent bien à l'application d'un arrangement international selon l'article 8 du rapport du sous-groupe des exportateurs à Abidjan. Il devrait être inclus dans un accord international les éléments suivants :

- 1) l'établissement d'objectifs de production et d'exportation compatibles avec la demande mondiale de bananes
- 2) l'examen des mesures économiques appropriées pour assurer des prix rémunérateurs équitables pour les producteurs et raisonnables pour le consommateur
- 3) des mesures pour l'amélioration de la qualité des bananes
- 4) des mesures et des plans d'accroissement de la consommation
- 5) des programmes adéquats de diversification.

Le groupe de travail a estimé que devant le temps qui lui avait été imparti, l'étendue et la complexité du sujet, il devait être procédé le plus rapidement possible à l'examen technique détaillé des travaux réalisés au cours de cette réunion pour préparer un projet d'accord international possible. Le secrétariat a été prié de préparer un document approprié fournissant la base pour les discussions ultérieures.

Il a été bien entendu que les seuls membres du groupe de travail étaient invités à soumettre leurs observations et leurs suggestions complémentaires pour permettre d'établir une base concrète pour la préparation d'un projet d'accord servant de modèle pour la prochaine réunion du groupe qui devrait se tenir avant la fin de l'année au plus tard.

